



concours

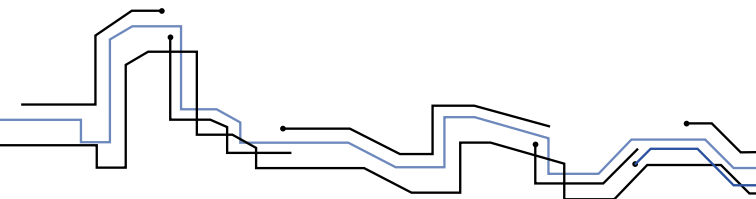
À

CHACUN

SON PAYSAGE

Photographes, amateurs ou professionnels, de plus de 16 ans.

du 22 avril au 03 septembre 2016



L'Association **Patrimoine Vivant du Pays de Grasse** organise, en partenariat avec la Villa Saint-Hilaire, un concours intitulé **À chacun son paysage**. Cette opération est réalisée dans le cadre de la démarche de candidature des savoir-faire liés au Parfum en Pays de Grasse au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité.

Qui peut participer ?

Photographes, amateurs ou professionnels, de plus de 16 ans.

Comment participer ?

1) En adressant une demande d'inscription à la Villa Saint-Hilaire à Grasse à florence.mialhe@ville-grasse.fr qui vous retournera un formulaire d'inscription (téléchargeable également sur notre site internet).

2) En envoyant par mail le formulaire d'inscription dûment complété à l'adresse florence.mialhe@ville-grasse.fr, objet : INSCRIPTION AU CONCOURS PHOTO

Votre inscription vous sera confirmée par mail avec votre numéro de référence et la liste à compléter de vos photographies.

3) En transmettant par mail ou par WeTransfer (même adresse florence.mialhe@ville-grasse.fr, même objet INSCRIPTION AU CONCOURS PHOTO), entre le 22 avril et le 3 septembre 2016, vos photographies numériques (données techniques et nommage des fichiers dans le règlement du concours) accompagnées du formulaire complété avec la liste de vos photographies.

Combien de photographies et sur quel thème ?

En relation avec le parfum, 5 photographies maximum dans chacune de ces 2 catégories :

Catégorie A : Paysage culturel (fêtes, rituels, pratiques sociales & culinaires liés au parfum).

Catégorie B : Paysage Olfactif (culture, récolte & transformation des plantes à parfum).

Les résultats du concours ?

Un jury de présélection se réunira le 8 septembre 2016 pour ne retenir que 20 photographies (10 par catégorie). Les fichiers originaux de ces photographies devront être envoyés avant le 15 septembre 2016 à minuit.

Le 16 septembre 2016, le jury final désignera dans chaque catégorie 3 lauréats : 1er, 2ème et 3ème prix.

Les 7 autres bénéficieront d'une mention du jury.

Quelles récompenses ?

Des lots pour les 3 premiers : triptyque parfumé pour les 1er prix, diptyque parfumé pour les 2ème prix et un parfum pour les 3ème prix.

Pour les finalistes (lauréats et mentions du Jury), une invitation à une visite guidée privée « Les chemins parfumés » : découverte des savoir-faire liés au parfum en Pays de Grasse, par l'Association Patrimoine vivant du Pays de Grasse et un ouvrage produit par le Musée International de la Parfumerie de Grasse.

Exposition des lauréats le 14 octobre 2016 à l'occasion du colloque Patrimoine Culturel Immatériel qui se tient chaque année à Grasse.

Vous avez jusqu'au 03 septembre pour nous envoyer vos plus belles créations !

Vite, à vos appareils !!!

Information et règlement : www.bibliotheques.ville-grasse.fr